



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 8902

Texte de la question

Interrogé par des responsables d'Amnesty International de Côte-d'Or, M. François Sauvadet souhaite connaître les initiatives qu'entend prendre M. le ministre des affaires étrangères afin que la lumière soit faite sur les événements tragiques qui se déroulent quotidiennement en Algérie. En particulier, il souhaiterait savoir si la France entend s'associer à une initiative européenne demandant l'ouverture d'une enquête internationale afin de déterminer les différentes responsabilités dans les violences perpétrées en Algérie.

Texte de la réponse

Les épreuves dramatiques qu'endurent aujourd'hui l'Algérie bouleversent l'ensemble des Français. Nos concitoyens, profondément indignés par cette violence barbare, souhaitent témoigner leur solidarité avec le peuple algérien. Ils cherchent aussi à mieux comprendre la situation actuelle en Algérie. Afin de répondre à ce besoin légitime d'information, plusieurs organisations non-gouvernementales, dont Amnesty International, ont demandé l'ouverture d'une commission d'enquête internationale destinée à établir les faits et les responsabilités concernant les massacres perpétrés en Algérie. Les autorités algériennes, ainsi que la majorité des formations politiques et des représentants de la société civile en Algérie, rejettent toutefois cette initiative. Ils ont expliqué les raisons de leur opposition lors des visites de la troïka européenne et de la délégation du Parlement européen. Les Algériens estiment dans leur grande majorité que les responsables des massacres perpétrés en Algérie sont clairement connus et identifiés. Afin d'encourager les autorités algériennes dans leur projet d'ouverture et de réforme, le Gouvernement estime souhaitable, dans les circonstances actuelles, d'approfondir le dialogue engagé avec Alger. Les déplacements récents de responsables politiques européens et français ont contribué à mieux comprendre la situation en Algérie, ainsi que le projet du Gouvernement algérien. Ils ont également permis de marquer le soutien de la communauté internationale à l'ensemble des forces politiques qui travaillent à la solution de la crise algérienne. Le Gouvernement français souhaite poursuivre sur cette voie. C'est par un dialogue ouvert et constructif avec le Gouvernement algérien, au plan bilatéral comme dans le cadre européen, qu'il entend favoriser l'apaisement et la réconciliation en Algérie. L'invitation faite au ministre algérien des affaires étrangères de se rendre en France s'inscrit directement dans cette démarche. Dans le même esprit, le Gouvernement souhaite encourager le dialogue entre Alger et les instances des Nations unies. Comme l'a proposé l'Union européenne, l'invitation en Algérie des rapporteurs spéciaux témoignerait, à cet égard, très clairement de la volonté d'ouverture et de transparence des autorités algériennes.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8902

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 avril 1998

Question publiée le : 19 janvier 1998, page 231

Réponse publiée le : 20 avril 1998, page 2210